

J1 Les bases
Hahnemann, les piliers de l'homéopathie, les différentes techniques, la 1^{re} consultation. Le médicament et la prescription homéopathiques. Le terrain : constitutions et MRC. Initiation à la lecture de la Matière médicale. Cas cliniques : nausées, troubles du sommeil, troubles anxieux, douleurs sciatiques.

Objectifs : être en mesure de retransmettre les principes de l'homéopathie et comprendre son intérêt dans l'offre de soins.
Savoir appliquer des premières ordonnances pour soulager les principaux maux de la femme enceinte.

J2 La grossesse (partie I)
Les troubles digestifs. La douleur. Le psychologique : troubles du sommeil et anxiété. Accompagnement des examens invasifs. Contractions utérines et menace d'accouchement prématuré.
Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance - Cas cliniques.
Objectifs : Utiliser l'homéopathie dans différents troubles de la grossesse qu'ils soient digestifs, psychologiques ou de la douleur.

J3 La grossesse (partie II)
Le vasculaire. L'urologique. Troubles cutanés. Sevrage tabagique. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques.**
La préparation à l'accouchement et l'accouchement
La préparation à l'accouchement. L'accouchement. Actes techniques et leurs suites. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance. Cas cliniques.**
Objectifs : Utiliser l'homéopathie dans différents troubles de la grossesse, de la préparation à l'accouchement et de l'accouchement.
Savoir accompagner la femme enceinte dans le sevrage tabagique.

J4 Le post-partum
Traumatisme périnatal : cicatrisation, tranches, complications urinaires et anales, démesures et hématomes. Les suites de : anesthésie, sondage. Le psychosocial : dépression post-natale. Allaitement : montée laiteuse, hypogalactie, engorgement, crevasses, sevrage, douleurs. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance. Cas cliniques.**
Objectifs : Savoir accompagner maman et bébé dans l'allaitement ou non. Savoir accompagner la patiente dans les suites physiques et psychiques de l'accouchement.

J5 Le nouveau-né
Les petits traumatismes. Le digestif. Les rythmes. Peau et muqueuses. Les yeux. La trousse de bébé. **Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance. Cas cliniques.**
Accompagnement en gynécologie
Les terrains en gynécologie. L'homéopathie en accompagnement des méthodes contraceptives : accompagnement des poses de dispositif intra-utérin, effets secondaires des contraceptions.
Focus pédagogique de médicaments homéopathiques. Pratique : rédaction d'ordonnance. Cas cliniques.
Objectifs : être capable de soigner les troubles les plus courants du nouveau-né. Savoir reconnaître le terrain homéopathique de la patiente hors grossesse. Savoir limiter les effets secondaires des méthodes contraceptives.

Mise à jour du programme : janvier 2020

Inscription en ligne sur ffsh.fr
ou bulletin d'inscription retourner à l'adresse suivante :
SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : Sage-femme Médecin

Spécialité : SF accoucheuse Allaitement Autre : _____

Médecine générale Gynécologie/Obstétrique Pédiatrie

Statut : Libéral(e) Salarié(e) Mixte

RPPS : _____ Adhésion : _____

Adresse personnelle : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ email : _____

Facturation : Adresse professionnelle Adresse personnelle
 Autre adresse : _____

Cocher la formation choisie : Lyon Rochefort - Classe virtuelle : 1/ 2/ 3

Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,
joindre un justificatif professionnel

Perinat 2021-2022

Titre : Homéopathie en périnatalogie

Durée : 7h00/jour - 35h/pour la formation complète de 5 jours.

Tarifs : Pr. sentiel : 700€ (ou 150€/journe la carte), repas et pauses inclus - Classe virtuelle (application Zoom) : 500€ (ou 120€/journe à la carte). Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site ffsf.fr, le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€, sauf journées la carte). Possibilité de régler jusqu'à 5 fois sans frais par chèque ou 3 fois par CB en ligne.

Prise en charge : La SMB est enregistré organisme de formation professionnelle sous le n° 11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadock. Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Non éligible au FIF-PL. Éligible au crédit d'impôt. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsf.fr/formations/prise en charge](https://ffsf.fr/formations/prise-en-charge).

Dates et lieux :

- Lyon : Novotel Lyon Bron - 260, av Jean Monnet 69500 Bron samedis : 04/09/21-09/10/21-20/11/21/15/01/22
- Rochefort : Mercure La Corderie Royale - 10, quai Joseph Bellot 17300 Rochefort samedis : 18/09/21-16/10/21-20/11/21-11/12/21-15/01/22
- Classe virtuelle 1 samedis : 16/10/21-20/11/21-11/12/21-15/01/22-05/02/22
- Classe virtuelle 2 samedis : 04/12/21-08/01/22-05/02/22-12/03/22-09/04/22
- Classe virtuelle 3 samedis : 12/03/22-02/04/22-14/05/22-11/06/22/02/07/22

En cas d'évolution des normes sanitaires, la SMB pourra décider de décaler les formations prescrites ou les proposer en classe virtuelle.

Intervenants : Tous praticiens, sages-femmes, experts en homéopathie.

Pré-requis : être professionnel de santé : médecin, sage-femme. Formation accessible aux débutants en homéopathie.

Objectifs généraux : Acquies les bases théoriques et pratiques de l'homéopathie. Savoir appliquer ces compétences en péridé périnatale chez la mère et le nourrisson, ainsi qu'en consultation de suivi gynécologique.

Modalités de valuation : Mise en place d'un contrat continu à partir du J2.

Méthode et outils : • Pédagogie inversée : il est demandé aux stagiaires de consulter le support de cours en amont de la formation afin de gagner en interactivité et privilégier les cas pratiques en prescrite. Pédagogie interactive avec présentation PowerPoint. Outils de formation continue en ligne (forum, vidéo, elearning). Abonnement à la revue des Cahiers au tarif prescrite, et vente de livres.

Modalités de inscription : Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous.

Contact : SMB-FFSF 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27. formations@ffsf.fr



Réussite et satisfaction : Sur 18 retours émis des cours ▶ 75% des stagiaires, estiment que les cours rencontrent leurs objectifs ▶ 75% des stagiaires sont prêts à prescrire rapidement ▶ 50% des stagiaires nous donnent la note maximale de ★★★★★ et 50% ★★★★

Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

Conditions Générales de Ventes

- Objet et champ d'application :** Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.
- Documents contractuels :** Le secrétariat livre sur demande tout document administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).
- Prix, facturation et règlement :** Tous nos prix sont indiqués TTC. L'École est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à l'adhésion à l'École, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistré, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.
- Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé :** La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire. L'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).
- Conditions d'annulation :** Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prescrite. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse formations@ffsf.fr. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session, titre gracieux. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues. La SMB se réserve le droit d'annuler ou d'ajuster dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.
- Loi applicable :** Les Conditions Générales de vente de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé amiablement sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

Questionnaire obligatoire

Votre parcours :

- Je suis débutant(e) en homéopathie
- J'ai déjà suivi des sessions d'initiation ou d'information
- Je suis prescripteur/trice non formé(e)
- Je suis prescripteur/trice formé(e) et souhaite me perfectionner

Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
- A la demande de votre employeur
- Pour évoluer professionnellement
- Pour évoluer personnellement
- Autre :

Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapie homéopathique
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

Par quels moyens pédagogiques ?

- Cours magistral
- Travail en petit groupe
- Travail chez soi modéré
- Travail chez soi important
- Autre :

Votre formation sera réussie si... :

.....
.....
.....
.....